

Volkswagen Protection Plus^{MD}
Programme privilège perte de véhicule



**Privilège Plan en cas de vol
pour les véhicules neufs,
d'occasion certifiés et
d'occasion.**

Demandez plus de renseignements à votre concessionnaire
ou composez le:

1-877-334-VWPP

vwprotection.ca

Il s'agit d'un programme de fidélisation en vertu duquel un membre du programme peut, en cas de perte de véhicule, avoir droit à certains privilèges en concession. Le contenu de la présente brochure ne constitue qu'un résumé de certaines des conditions générales de cet accord. Veuillez consulter l'accord lui-même pour connaître tous les détails des privilèges et des exclusions. Les conditions générales de cet accord remplacent le contenu de la présente brochure. Il est possible que le Programme privilège perte de véhicule ne soit pas offert dans toutes les provinces ou tous les territoires, et que certaines dispositions puissent être différentes en fonction des exigences en vigueur dans chaque province ou territoire. (S.EouO).

« Volkswagen » et le logo Volkswagen sont des marques déposées de Volkswagen AG.

VWPP-VLPTEF-180619

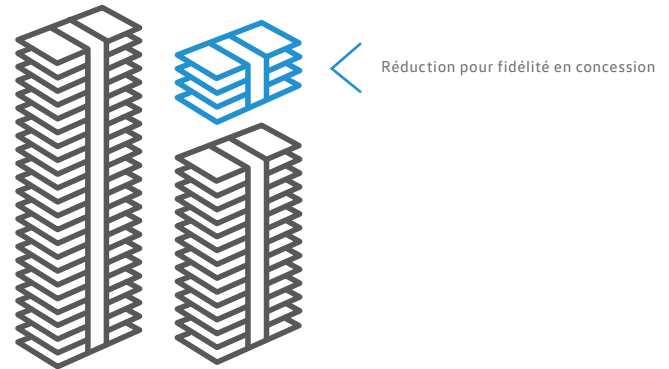


vwprotection.ca



Nous pouvons vous aider.

Dans le cas où votre véhicule est volé et non retrouvé, vous pouvez, grâce à Privilège Plan en cas de vol, être admissible à une réduction fixe pour fidélité en concession, applicable sur un véhicule de remplacement.



COÛT DU VÉHICULE DE REMPLACEMENT

SOMME VERSÉE PAR L'ASSUREUR

Tout propriétaire de véhicule devrait réfléchir à ce qui suit...

Si votre véhicule **est volé et n'est pas retrouvé**, et que votre assureur ne paie que la **juste valeur marchande** de votre véhicule, le montant nécessaire pour vous procurer un **véhicule de remplacement** pourrait être considérable.

PRENEZ CE QUI SUIT EN CONSIDÉRATION :

- Le coût d'achat d'un véhicule neuf
- Le remplacement des accessoires de votre véhicule précédent (pneus d'hiver, etc.)
- Le dépôt pour votre prochain achat
- L'encours de la dette pour votre prêt initial

Voici les faits.

- Plus de 79 000 véhicules ont été volés au Canada en 2016¹
- Toutes les 7 minutes, un véhicule est volé²
- Les prêts automobiles peuvent comporter des fonds propres négatifs pendant jusqu'à 6 ans

1. Source: Statistique Canada, 2016.
2. Source: Statistique Canada, 2015.

Options de privilège.

VALEUR DU VÉHICULE	RÉDUCTION POUR FIDÉLITÉ EN CONCESSION
Jusqu'à 20 000 \$	5 000 \$
De 20 001 \$ à 40 000 \$	5 000 \$ ou 7 500 \$
40 001 \$ et plus	5 000 \$, 7 500 \$ ou 10 000 \$

L'avantage Volkswagen.

- Entièrement soutenu par Volkswagen Canada
- Garantie de remboursement de 60 jours

Le Programme privilège perte de véhicule n'est pas offert au Québec.

Le graphique contenu dans cette brochure n'est fourni qu'à titre explicatif. Il est possible que les valeurs qui y sont indiquées ne correspondent pas précisément à celles qui s'appliquent à votre situation. La réduction fixe pour fidélité en concession ne peut pas dépasser la limite sélectionnée au moment de l'achat.